

LA QUESTION DU FINANCEMENT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES.

Gilles Gagné

(Publié dans les *Cahiers de l'ACSALF*, vol. 2, #2, 2005, p. 17-18.)

Dans « Paying for University Education in B.C. »¹, Robert C. Allen posait la question des frais de scolarité d'une manière qui devrait faire réfléchir ceux qui, dans le débat actuel au Québec, prétendent s'en tenir strictement au point de vue de la rationalité économique pour réclamer que les étudiants, présumés seuls «profiteurs» de l'éducation, soient mis en demeure de payer pour les bienfaits qu'on leur consent.

Lorsque que les pouvoirs publics veulent justifier le fait de donner plusieurs millions de dollars à une entreprise, on nous explique habituellement que les impôts supplémentaires prélevés sur les salaires d'employés plus riches auraient vite fait de rembourser à l'État ses avances. En comparant, sur ce modèle, les revenus des diplômés universitaires avec les revenus que touchent, dans le même secteur d'activité, les détenteurs d'un moindre diplôme, Allen arrivait à la conclusion que les universitaires remboursent largement, par les impôts qu'ils payent au cours de leur vie, les dépenses publiques qui sont faites en leur faveur durant leurs études.

Selon cet argument étroitement économique, argument dont nous nous contenterons ici, toute la question devient alors celle de savoir si l'on veut faire payer les étudiants avant leur graduation, pendant qu'ils étudient, ou après, pendant qu'ils travaillent, puisque les diplômés universitaires finissent toujours, d'une manière ou d'une autre, par payer leurs études. Comme la seconde solution – les faire payer une fois qu'ils travaillent – exige entre autres choses de garder une structure d'impôt progressive de manière à ce qu'ils supportent une plus grande part des dépenses publiques une fois diplômés, et comme l'actuel gouvernement veut plutôt réduire de quelques milliards les impôts, on voit aisément que nous sommes ici devant une alternative de principe. Dans le premier cas de figure, le cas où ceux qui étudient payent pendant qu'ils étudient, ils doivent s'endetter pour financer leurs études, ce qui détourne vers le secteur financier la partie des dépenses d'éducation consacrée par eux au paiement des intérêts. Dans le second cas, celui où l'État donne au financement des études la forme d'un transfert intergénérationnel, le fait de taxer les revenus courants des diplômés qui travaillent pour financer ceux qui étudient a pour effet de faire de l'éducation une dépense courante et d'éviter à cette partie du revenu national de faire le détour par le secteur financier. Toute discussion de la question des frais de scolarité qui contourne le fait que ce sont toujours les diplômés universitaires qui payent pour l'université s'en tient à la démagogie.

¹ Voir <http://www.econ.ubc.ca/dp9807.pdf>

Le facteur décisif, au bout du compte, est de niveau géopolitique. Imaginons une situation tranchée où un pays décide que le financement des études universitaires sera entièrement à la charge des hauts payeurs de taxes alors que tous les pays voisins, semblables au par ailleurs, choisissent de mettre entièrement le financement des études à la charge des étudiants. Il est clair que les diplômés du premier pays (qui n'ont pas eu à emprunter pour leurs études) seraient fortement incités à aller exercer leur profession dans les pays voisins une fois leur diplôme obtenu (et à éviter ainsi de payer des taxes pour les études de ceux qui les suivent). C'est seulement dans une telle situation hypothétique de libre circulation que l'on pourrait choisir individuellement d'avoir une éducation « gratuite » (l'éducation ne pouvant en effet être gratuite que pour des individus, jamais pour l'ensemble de la société) et de travailler ensuite sans impôt.

Le Québec ayant des frais de scolarité plus bas que dans les provinces canadiennes, où ils sont plus bas qu'aux États-Unis, on pourrait redouter, sur la base de cet exemple théorique, que l'entêtement à être une exception ne finisse par coûter très cher aux Québécois. Tel est du moins le message insidieux que véhiculent les comparaisons « continentales ». En réalité, ce genre d'épouvantail néolibéral présuppose une « libre circulation » qui est loin d'être aussi bien lubrifiée dans le réel qu'elle ne l'est dans le modèle idéologique. Plusieurs barrières, positives et négatives, permettent en fait au Québec de vivre avec des choix collectifs qui font de lui une exception et d'en récolter l'essentiel des avantages : il y a la barrière des langues (pour les francophones), la barrière du Common Law (pour les professions à composante juridique), la barrière du coût et de l'étendu des services sociaux (pour les familles), la barrière du coût des maisons (pour les jeunes), la barrière de l'environnement idéologique (pour ceux à qui cela importe), la barrière des exigences professionnelles (pour les métiers surveillés par des agences d'accréditation ou des corporations), etc., toutes choses qui sont autant d'entraves réelles à cette libre circulation que l'on feint de redouter et dont on prétend qu'elle exigerait « que nous fassions comme les autres ». Le programme néolibéral, qui veut liquider toute entrave pour le capital et pour ceux qui voyagent avec lui, travaille, assez stupidement il faut le dire, à accroître d'abord les frais de scolarité, et cela pour la bonne raison qu'il ne peut pas commencer par l'autre bout en faisant disparaître, par exemple, les entraves « sociales » à la circulation que nous avons évoquée à l'instant. Bloquer le programme néolibéral sur la question du financement de l'éducation supérieure, c'est rendre financièrement incongru sa poursuite à d'autres niveaux.

Pour ce qui est d'aller exactement dans le sens contraire et **d'abaisser** les frais de scolarité (en augmentant d'autant les impôts) sans s'épuiser à produire des diplômés qui fuiraient à mesure vers le reste du continent, il n'y a qu'une manière d'y arriver : il faut augmenter aussi la couverture universelle de différents besoins sociaux, une solution dont Esping-Anderson a montré pour la Suède qu'elle avait l'appui des hauts salariés. Autrement dit, même si l'Université était totalement à la charge de la fiscalité, il serait possible d'éviter la perte des diplômés québécois vers les zones de base fiscalité en accroissant les biens collectifs qui limitent les pressions à l'émigration. Car la couverture universelle, par des moyens collectifs et légaux, de besoins de base faiblement discrétionnaires (l'assurance automobile, par exemple, ou les garderies) permet aussi d'en

réduire les coûts. Loin d'inciter alors les travailleurs diplômés à se faire bohémiens pour aller ailleurs profiter d'impôts plus légers, cette couverture les retient dans le giron d'un socialisme dont ils continuent de profiter tout au long de leur vie après en avoir profité durant leurs études, un « socialisme » dont ils profitent d'ailleurs à la mesure de leur niveau de vie (on profite plus de ces «socialisations» quand on a trois enfants et deux voitures) même s'ils en sont aussi les principaux supports fiscaux. Cela nous ramène au thème éculé de « l'économie du savoir », mais dans un tout autre sens : pour développer une telle économie sociale démocratique, il faut certainement un minimum de savoir faire. Il faut aussi beaucoup de prudence et un peu de courage.

Il est simplement dommage que si peu de nos économistes prennent le temps de développer un tel savoir, tous occupés qu'ils sont à poursuivre les lubies de ceux qui financent généreusement leur grand nez (allusion fine à CIRANO). Il est d'ailleurs très difficile de comprendre, sur la base de leur théorie, comment il se fait que tous les économistes néo-libéraux se soient pas déjà rendus aux USA, le salaire de cette science y étant très largement supérieur et les impôts moindres. Il se pourrait que la barrière qui empêche leur émigration vers les paradis qu'ils nous vantent soit la barrière de la vocation et que, tout comme les Saints-Martyrs canadiens de naguère, ils ne persistent dans nos froides contrées que pour y répandre l'évangile américain des baisses d'impôts au profit des riches.

Mais revenons à nos brebis. À voir la manière dont nous nous gouvernons depuis une dizaine d'années, on pourrait croire que c'est malheureusement le dernier des trois ingrédients, le courage, qui nous fait le plus cruellement défaut par les temps qui courent. Il se peut que nous nous soyons mis à avoir peur de nos voisins, comme si leur évolution était une menace, et il se peut que nous ayons choisi d'être frileux précisément au mauvais moment. Pour dire les choses simplement : la classe moyenne peut se secouer pendant qu'elle existe encore ou bien alors elle peut attendre sagement d'être «argentinisée» avant de réagir. Si l'expérience récente montre qu'il y a toujours amplement de capital là où il y a une classe moyenne en santé (consommation oblige), elle donne peu d'exemples de cas où le passage au « tout au marché » en aurait créé une, et elle donne quelques exemples inquiétants de cas où le « tout au marché » a fait disparaître celle qui existait. La classe moyenne est venue au monde au sein de l'État providence et elle se ferait une mauvaise surprise à elle-même si elle devait entreprendre de s'en passer.

Il se peut aussi que ce produit sociologique de l'après-guerre, cette classe moyenne, ait épuisé son imagination historique de même que son unité d'action politique et qu'elle soit en voie de se diviser, une partie citoyenne (liée à l'État) restant attachée à un idéal de communauté politique, une partie émancipée (liée au capital financier) cherchant vaguement une nouvelle alliance (et un abris pour ses «rentes») avec les représentants du taux d'intérêt. Quoi qu'il en soit de cette question de fait, c'est dans le cadre d'une alternative politique plus large qu'il faut la comprendre : poursuivre le développement du socialisme très tempéré dont le Québec possède les bases reviendrait en fait à opter en faveur de la persistance de la classe moyenne, et de la société qui va avec; par contre, démanteler les institutions qui ont favorisé la mise en place de cette

classe reviendrait à accélérer son élimination politique au profit des opérateurs de « fonds » qui promettent aux laissés pour compte les retombées de la richesse « globale » et qui cherchent aujourd'hui à prendre appui sur une démagogie moralisatrice destinée à canaliser contre la classe moyenne le ressentiment des travailleurs désaffiliés que la classe moyenne a déjà laissé tomber. La ville de Québec ayant fourni récemment un exemple de laboratoire d'une telle mobilisation du désarroi local en faveur des puissances supranationales de l'économie (mobilisation qui a pris chez nous la forme idéologique d'une adhésion « radiophonique » à la moralisation américaine et à la guerre économique menée contre l'Irak), il est clair qu'il s'agit là d'une voie politique terriblement risquée : plus l'échec social du programme néolibéral global serait patent, plus tarderaient à venir sous nos latitudes des retombées de la puissance organisationnelle qui seraient favorables aux travailleurs sans protection, aux pigistes, aux X, aux autonomes et aux entrepreneurs de la marge, plus seraient intempestives et imprévisibles les mobilisations sans orientation qui résulteraient de cet échec néolibéral.